

Option Images Créations

OBJECTIFS

- Pôle d'excellence pour valoriser les compétences des élèves.
- Favoriser le passage en seconde générale notamment dans les options de détermination artistiques et les orientations positives
- Motiver et donner du sens à la scolarité au collège.

PROGRAMME

Le programme de l'option vise à construire des **connaissances et compétences relatives à l'image**.

RELATION AU SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES

*Le programme de l'option est en relation directe avec les compétences et connaissances du socle commun, notamment la **maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication, la culture humaniste**. Il contribue à construire les compétences sociales et civiques et, d'autre part, favorise la construction de l'autonomie et de l'initiative des élèves.*

Les objectifs de l'option et le référentiel de compétences contribuent à l'acquisition de « connaissances fondamentales pour notre temps, de capacités à les mettre en œuvre dans des situations variées, mais aussi d'attitudes indispensables tout au long de la vie, comme l'ouverture aux autres, le goût pour la recherche de la vérité, le respect de soi et d'autrui, la curiosité et la créativité ».

Il se réfère au socle en particulier pour :

Pilier 4 : *la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication dans le domaine de l'image en deux dimensions et une initiation à l'image en trois dimensions.*

Pilier 5 : *la culture humaniste :*

Connaissances

- Construction d'une culture européenne par la connaissance du **patrimoine relatif à l'image**.
- Par une connaissance d'œuvres picturales, architecturales, photographiques, cinématographiques, numériques majeures du patrimoine français, européen et mondial (ancien, moderne ou contemporain).

Capacités

« Les élèves doivent être capables : »

- « - de lire et utiliser différents langages, **en particulier les images** (différents types de textes, tableaux et graphiques, schémas, représentations cartographiques, **représentations d'œuvres d'art, photographies, images de synthèse**) ; »
- « - de faire la distinction entre produits de consommation culturelle et œuvres d'art ; »
- « d'avoir une approche sensible de la réalité ; »

CONNAISSANCES ET COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'OPTION

Sur les deux années, il s'agit d'étudier et de produire des images.

L'option **vise à construire les connaissances et compétences** suivantes :

Analyser une image (nature et statut de l'image, matérialité et construction de l'image, image et représentation, rapport au texte, contexte de l'image)

Distinguer image de communication et l'image à dimension artistique.

Comprendre les pratiques de détournement de ces catégories utilisées par les artistes et les communicants.

Sylvie LAY IA-IPR arts plastiques 24-11-06

Comprendre et utiliser les différentes **techniques relatives à l'image, notamment les technologies numériques** mais aussi des techniques traditionnelles.

Connaître les différents domaines (ex : peinture, photographie, BD, cinéma d'animation, cinéma, vidéo, images numériques 2D et 3D, ...) **et les métiers relatifs à l'image.**

Ces connaissances et compétences sont construites par **une articulation permanente entre les apports théoriques et culturels, et la pratique.** La rencontre régulière avec des artistes, des professionnels, des structures (visites, interventions, mini-stages...) y contribue.

COMPÉTENCES ATTENDUES

À l'issue de la troisième, l'élève sera capable de :

Compétences artistiques	L'élève est capable, - de comprendre le rôle joué par les divers constituants plastiques et matériels de l'image, et de les utiliser ; - de repérer ce qui, dans une image artistique ou de communication tient aux moyens et techniques utilisés ; - de comprendre et d'utiliser dans la pratique ce qui relève de la matérialité de l'image ; - de percevoir et de produire, en les qualifiant, différents types d'écarts de la représentation à la réalité; - de prendre la mesure de l'évolution de sa démarche, du projet initial à la réalisation finale.
Compétences culturelles	L'élève est capable : - d'analyser une image en deux ou trois dimensions dans ses caractéristiques essentielles : nature, statut, matérialité, construction, contexte, rapport au texte, technique, représentation ; - de décrire une image en utilisant un vocabulaire précis et approprié ; - de percevoir les enjeux des différents moyens d'expression et techniques utilisés (dessin, peinture, collage, photographie, BD, vidéo, cinéma, images numériques) ; - d'apprécier et construire le rapport de l'image au texte ; - de comprendre et d'apprécier les différences et singularités culturelles des différentes images ; - d'utiliser ses connaissances des domaines de l'image et des principaux métiers qui s'y rattachent pour préciser son projet d'orientation.
Compétences techniques	L'élève est capable : - dans le domaine de la vidéo et du numérique : d'exploiter, créer, monter et transmettre des images en 2D ; - de mettre en œuvre les savoir-faire acquis et les opérations plastiques fondamentales abordés au cours des deux années, tant dans des pratiques traditionnelles qu'actuelles.
Compétences méthodologiques	L'élève est capable : - de conduire une recherche documentaire relative à l'image ; - de maîtriser les différentes étapes d'une production personnelle et d'en rendre compte ; - De rendre compte de l'analyse d'une image (à l'écrit et à l'oral).
Compétences comportementales	L'élève est capable : - de travailler dans une relative autonomie, de conduire un travail personnel et d'assumer sa présentation au regard des autres ; - de participer à un débat de façon ouverte en demeurant attentif à la parole des autres.

ÉVALUATION

L'évaluation est d'abord formative et s'effectue tout au long des deux années.

Il revient aux professeurs de l'équipe de choisir les modalités d'évaluation Les critères et indicateurs seront construits en équipe et partagés avec les élèves.